



# Revue de presse Fédération ADMR Vendée mars et avril 2024

Source : Ouest France et Publihebdo



## Chantonnay

Elle est aide-soignante à domicile depuis plus de 25 ans



Béatrice Mandret entourée de ses collègues.

PHOTO : OUEST-FRANCE

L'association locale ADMR SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) a célébré l'ancienneté de l'une de ses salariées. Pour ses 25 années d'aide-soignante à domicile, Béatrice Mandret a reçu, jeudi dernier, une médaille en reconnaissance de son engagement tout au long de ces années.

La présidente, les bénévoles et ses collègues ont tenu à remercier Béatrice pour sa contribution exceptionnel-

le au sein du SSIAD. Béatrice Mandret a notamment reçu la médaille d'honneur du travail. « **Mon métier a beaucoup évolué depuis mes débuts en 1998,** » souligne la nouvelle médaillée.

L'association compte aujourd'hui 19 salariées et intervient dans les communes de Bournezeau, La Chaize-le-Vicomte, Chantonnay, Fougeré, Saint-Germain-de-Prinçay, Saint-Hilaire le Vouhis, Saint-Prouant, Saint-Mars des Prés, Saint-Philbert du Pont Charrault, Sigournais et Thorigny. L'association est à la recherche de personnes souhaitant s'investir auprès des plus fragiles.

# Mallièvre

## Bien se nourrir : des ateliers culinaires appréciés



*Les participants à l'atelier accompagnés de leur animatrice Catherine Arrivé (à gauche au second rang).*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Acteur important du service de soins en milieu rural, le Centre de santé infirmier (CSI) de la Sèvre s'implique dans la prévention. La structure associative a mené une action autour de l'alimentation, déclinée en quatre phases. « **Cette démarche a débuté en octobre à la salle de la Cité à Mallièvre, avec un après-midi ludique intitulé Le jeu de la nutrition, qui a attiré une trentaine de participants,** détaille Isabelle Loizeau Biron, présidente du CSI de la Sèvre. **Nous avons ensuite proposé, pour les volontaires, de poursuivre l'expérience avec des ateliers culinaires** ».

Des ateliers qui ont affiché complet, les 20 et 27 février, puis le 5 mars à la

salle de la Cité, sous la houlette de Catherine Arrivé, animatrice culinaire et gérante de L'Atelier gourmand basé à La Roche-sur-Yon. Les participants ont pu cuisiner des choses simples, locales et de saison, en veillant aux notions d'équilibre, plaisir gustatif : yaourts aux fruits, poêlée de légumes d'automne, granola maison, pancakes aux pommes, poêlée de poulet, légumes au wok... « **À l'issue de chaque atelier et thématique, chacun repart avec ce qu'il a cuisiné ainsi que les recettes** », précise l'animatrice.

Les sourires et les commentaires des participants traduisaient la réussite de cette action de prévention.

## Un goûter de l'ADMR sous le signe de la musique



*Le goûter de l'ADMR a été animé par la chorale L'Écho de la vie.*

| PHOTO : ADMR

Pour animer leur goûter annuel, les bénévoles de l'ADMR Saint-Denis – Bellevigny, association locale de services à la personne, se réjouissent d'avoir pris l'initiative d'inviter la chorale L'Écho de la vie.

En effet, près de 110 personnes ont pu apprécier son récital lors de ce goûter organisé dans la salle des fêtes de Belleville. En plus des résidents de la Petite-Villa et du Cottage de Saint-Denis-la-Chevasse, des bénévoles ont même pris soin d'aller chercher des aînés de l'Ehpad (éta-

blissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Belleville pour qu'ils puissent aussi bénéficier de cet après-midi de détente !

La chorale a pu reprendre des chants modernes et des chants plus anciens bien connus, avant de conclure sur une autre chanson plus originale, écrite par l'une des choristes : les différents couplets relatent l'histoire et la réunion des deux communes de Saligny et Belleville ! Cela a permis d'apporter une touche très originale qui a séduit le plus grand nombre !



**Annick Billon**

15 h · 🌐



Question écrite au [#gouvernement](#)

« Mme Annick Billon attire l'attention de madame la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités sur la situation économique des centres de santé associatifs ADMR.

En Vendée, l'ADMR réalise un million d'actes infirmiers par an, emploie 100 équivalents temps plein infirmier qui interviennent auprès de 25 000 patients sur 95 communes vendéennes.

L'association gère 12 centres de santé associatifs (11 centres de santé infirmiers et 1 centre de santé polyvalent). Un 13ème centre de santé est actuellement en liquidation.

Malgré un ratio de productivité amélioré, les centres de santé associatifs ADMR sont majoritairement confrontés à un déficit structurel dû à l'impact financier de l'avenant 43 et au gel de la valeur de l'Acte Médical Infirmier depuis 15 ans. L'association pourrait être contrainte à de nouvelles fermetures de centres. Cette perspective priverait notamment de soins un nombre important de patients que des infirmiers libéraux ne souhaitent pas prendre en charge du fait de leur isolement géographique.

Conscient des difficultés budgétaires, l'État a accordé une aide d'urgence exceptionnelle aux associations en 2022 et 2023.

Dans le rapport « évaluation de la situation économique et des perspectives de développement des centres de soins infirmiers dans l'offre de soins de proximité », publié en novembre 2022, l'Inspection Générale des Affaires Sociales rappelle l'importance des centres de soins infirmiers dans l'offre de soins infirmiers de proximité. Elle formule 17 recommandations pour assurer la pérennité des centres de soins infirmiers à court, moyen et long terme. Les centres de santé pourront continuer à exister que si des décisions gouvernementales impactantes sont prises pour améliorer leurs situations économiques. Aussi, elle lui demande quand seront mises en œuvre ces recommandations et si les revalorisations de la subvention dite Teulade et des actes infirmiers peuvent être envisagées. »

[ADMR Vendée Actualités](#)

[#sante](#) [#departement](#) [Département de la Vendée](#)

[#centresante](#) [#actesinfirmiers](#) [#actemedical](#)



Union  
Centriste



Question écrite  
à  
Mme la ministre du Travail,  
de la Santé et des Solidarités

**Situation économique  
des centres de santé  
associatifs ADMR**

(question à publier le 21 mars 2024)

Annick BILLON, sénatrice de la Vendée



15



17

1

J'aime

Partager



**Isabelle Jehu-goineau**  
Félicitations

9 h **J'aime**

# Saint-Maurice-des-Noues

## La micro-crèche Les Noues'rissons inaugurée



*Une nouvelle structure pour répondre aux besoins de la population de Saint-Maurice-des-Noues*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

La micro-crèche Les Noues'rissons a ouvert ses portes en janvier. Vendredi 29 mars, avait lieu l'inauguration officielle. Le bâtiment neuf de 118 m<sup>2</sup> permet de porter « **une attention constante aux enfants** ». Il est composé d'une grande salle d'activité, deux salles de sieste, d'un espace change, d'une cuisine, d'une lingerie et d'un bureau pour la responsable.

La structure dispose de douze places d'accueil régulier ou occasionnel pour les enfants âgés de dix semaines à 4 ans. Elle fonctionne en complémentarité avec les modes de garde existants notamment pour

l'accueil occasionnel et avec la garde d'enfants à domicile pour répondre aux besoins des familles sur des horaires élargis en respectant le rythme de vie de l'enfant.

« **Cette inauguration est l'aboutissement d'un long travail** », précise Christian Guenion, maire de la commune, porteur du projet devant les officiels, les familles et l'ADMR (association de services à la personne) gestionnaire du site.

**Micro-crèche Les Noues'rissons** : 2, rue du Stade, tél. 02 51 44 11 55 ; nouesrissons@admr85.org

# Mortagne-sur-Sèvre

## L'ADMR crée du lien entre ses adhérents



*Vendredi, l'équipe des bénévoles de l'ADMR avait réuni une cinquantaine d'adhérents pour un après-midi jeux, salle Saint-Hilaire. Il s'agit surtout de mettre du lien social et de faire se rencontrer ceux qui se connaissent mais ne peuvent plus se déplacer. L'ADMR accompagne à tous les moments de la vie, en particulier pour prolonger le maintien à domicile avec l'aide à la personne.*

### Un réseau d'associations pour lutter contre l'isolement

En croisade contre l'isolement social. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Challans a développé un réseau d'associations locales mobilisées contre l'isolement des seniors. Une action menée avec l'aide de la coopération Monalisa Vendée.

Quatre associations constituent ce réseau : la Croix-Rouge, l'ADMR, le Dévouement social et la société Saint-Vincent de Paul. Au programme ? Des visites de courtoisie au

domicile des personnes demandeuses, ou des animations collectives organisées dans les locaux des associations.

Un document regroupant les coordonnées de l'ensemble des associations mobilisées est disponible à l'accueil du CCAS, à la mairie de Challans.

**Renseignements** auprès du CCAS tél. 02 51 49 79 62.

# L'atelier mémoire a trouvé son public

**Sèvremont** (La Pommeraie-sur-Sèvre) — Divers services sont proposés par l'ADMR. Un atelier mémoire, animé par Monique Paillat, ancienne institutrice, vient d'être organisé à la salle des Lavandières.

L'ADMR est un réseau de bénévoles et de salariés professionnels intervenant dans plusieurs communes du Pays de Pouzauges et de La Châtaigneraie. L'association propose divers services pouvant faciliter la vie quotidienne. Entre autres, l'aide aux personnes âgées, la garde d'enfants, l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des soins infirmiers, la téléassistance, l'aide aux aidants, le portage de repas.

Cette dernière totalise environ 400 adhérents, lesquels s'acquittent d'une cotisation annuelle de 7 €. Une dizaine de bénévoles chapotent la commission des animations. Ces bénévoles organisent des temps dédiés aux loisirs, en respectant le mode de vie et les attentes des adhérents. **« On peut compter deux bénévoles dans chaque commune du Pays de Pouzauges, explique Martine Jadeau, bénévole de Montournais. Nous pouvons proposer jusqu'à une dizaine d'activités par an. On fait une enquête auprès des adhérents pour connaître leurs habitudes et savoir ce qu'ils souhaitent en termes d'animations. Cela s'inscrit dans les prestations de l'ADMR. »**

## Une cinquantaine de participants

Marie-Joëlle Fortin est la responsable pour Sèvremont : **« Cette année, nous avons choisi la salle des Lavandières pour proposer un atelier mémoire »,** confie la bénévole et organisatrice. Mardi 16 avril, l'équipe



*Attentifs comme des élèves studieux, les participants à l'atelier mémoire ont apprécié ce moment animé par Monique Paillat et les bénévoles de la commission animation de l'ADMR.*

PHOTO : QUEST-FRANCE

de bénévoles de l'ADMR accueillait ainsi les personnes désireuses d'entretenir leur mémoire. Feuilles et stylos, posés sur les tables, attendaient les participants du Pays de Pouzauges. Une cinquantaine ont répondu présent, marquant tout l'intérêt de l'atelier. **« Nous allons travailler sur l'association d'images, la mémoire auditive, la mémoire**

**visuelle et la mémoire associative ; également sur la mémoire des textes, avec une fable de Jean de La Fontaine. Il s'agira de trouver les mots manquants »,** détaille Monique Paillat, ancienne institutrice et intervenante bénévole.

Comme des écoliers, c'est de façon très studieuse que les participants se sont prêtés au jeu. **« C'était très inté-**

**ressant. On apprécie beaucoup ces après-midi »,** a-t-on pu entendre dans les rangs. Un ressenti qui n'est pas pour déplaire aux organisateurs. **« Nous terminons toujours les animations par un goûter. Les participants aiment ces rencontres qui permettent de rompre l'isolement. »** Les bénévoles de l'ADMR ont donc gagné leur pari !

# SANTÉ. Une année 2023 satisfaisante pour la fédération ADMR

Jeudi 18 avril, la fédération de l'Aide à domicile en milieu rural (Admr) tenait son assemblée générale devant un public d'environ 300 personnes.

Rencontre avec son président Joseph Chevallereau et son directeur Nicolas Saillour.

## → Le Journal du Pays Yonnais : Pouvez-vous nous décrire l'activité 2023 ?

Joseph Chevallereau et Nicolas Saillour : D'un point de vue quantitatif, nous pouvons vous dire que l'année dernière, 18 700 personnes ont bénéficié des services à la personne. 23 000 patients ont été suivis dans les centres de santé ou par les services de soins infirmiers. 289 personnes ont résidé en résidence autonomie, en Ehpad ou dans des lieux de vie et 427 enfants ont été accueillis en micro-crèche ou dans des Lieux d'accueil enfants parents (LAEP).

## → Vous avez également créé ou repris de nouveaux services.

Oui, ça a été une grande année 2023. Nous avons ouvert une micro-crèche à Saint-Maurice-des-Noues, deux résidences autonomie à Saint-Mathurin et Notre-Dame-de-Monts et un centre de santé polyvalent à

Chantonnay. Par ailleurs, nous avons repris trois Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) hospitaliers et un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) à la Chataigneraie.

## → Comment qualifieriez-vous cette année écoulée ?

Globalement, l'année s'avère plutôt satisfaisante. Nous avons mis en place de nombreuses mesures pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des salariés. Cela s'est traduit par des formations, comme celle sur la prévention des troubles musculo-squelettiques. Nous avons aussi instauré des primes d'assiduité. Le point fort concerne la mise à disposition de voitures de services pour les Aides à domicile (AAD) qui acceptaient de travailler à temps plein. En un an, nous sommes passés de 30 voitures à 250, ce qui constitue un vrai plus pour ces salariés. En fin d'année, nous avons vu l'absentéisme baisser de trois points, en particulier dans l'aide à domicile et les Ehpad.

## → Y a-t-il des points noirs dans ce bilan plutôt positif ?

Oui, il y en a, malheureusement. En l'occurrence, il s'agit du financement des centres de santé infirmiers. Nous en avons treize qui offrent une vraie garantie de la continuité des soins.



Le directeur et le président de l'ADMR ont présenté le bilan de l'année écoulée lors de l'assemblée générale. Nicolas Saillour

Si les salaires ont augmenté avec l'avenant 43, en revanche, l'Acte médico-infirmier (AMI) n'a pas bougé depuis quinze ans. C'est une honte ! Comme il n'est pas question d'augmenter les heures de travail des salariés pour compenser la perte financière, cela génère forcément du déficit. En 2023, l'État a accordé une aide exceptionnelle. Mais la situation ne peut pas durer. C'est pourquoi nous avons alerté les parlementaires.

## → Vous attachez beaucoup d'importance au bien vieillir chez soi.

Effectivement, notre rôle, ce n'est pas que de vendre des prestations, c'est aussi d'aider

les personnes à bien vieillir chez elles. C'est pourquoi nous avons créé un poste pour accompagner les bénévoles des associations à développer le lien social sur leurs communes d'intervention. Plusieurs actions ont ainsi vu le jour, comme des visites à domicile, des ateliers d'écriture, des concours de belote, des sorties au cinéma, au restaurant ou dans la campagne. Nous avons également mis en place des actions de prévention santé, comme des ateliers de dépistage audition et vision, ainsi que de l'éducation thérapeutique sur les affections cardio-vasculaires.

■ <https://www.admr85.org/>

## La randonnée pédestre de l'ADMR, le 8 mai



*Les marcheurs des Pieds agiles contribuent à l'élaboration des parcours et sont nombreux à participer.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Le mercredi 8 mai, à partir de 8 h, le départ des différents circuits sera donné de la ferme de la Cailletière, pour la randonnée de l'ADMR, association de services à la personne. « Comme pour les deux éditions précédentes, nous avons sollicité les Pieds agiles pour nous concocter un circuit de 6 km et un autre de 12 km, dans la campagne environnante, que les participants découvriront à allure libre avec ou sans bâtons », déclare Maryse Hériteau, la responsable de l'animation de l'association aide à domicile Challans océ-

an Sallertaine et rivière. Le but de cette manifestation est de faire connaître les structures et de récupérer des fonds pour les animations : « **Chaque mois, on convie et on va chercher à domicile, les personnes isolées pour des moments conviviaux.** »

**Mercredi 8 mai**, à partir de 8 h, à la ferme de la Cailletière, 6, rue de la Cailletière à Challans ; tarif, 4 € pour le parcours de 6 km et 5 € pour celui de 12 km ; renseignements et inscriptions au 06 11 81 52 45 ou au 06 74 61 13 08.